



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)	31 846	16 594	15 252	18 065
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 000		30 000	30 000
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	607 420	425 882	181 538	253 565
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	22		22	22
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	202 994		202 994	197 001
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 016		8 016	8 016
	Total de l'actif immobilisé (III)	848 451	425 882	422 569	488 604
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	7 313		7 313	5 749
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	21 556		21 556	9 714
	Charges constatées d'avance	9 315		9 315	9 560
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	121 776		121 776	129 570
	Total de l'actif circulant (IV)	159 959		159 959	154 594
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 040 257	442 476	597 781	661 262

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

211 010

(2) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserv e légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserves	268 244	232 302
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	38 447	35 941
	Subventions d'inv estissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		317 690	279 244
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	91 478	184 772
	Emprunts et dettes financières divers (2)	37 127	107 127
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 642	52 728
	Dettes fiscales et sociales	33 843	37 392
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		280 090	382 019
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		597 781	661 262
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		38 446,96	35 941,22
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		267 694	290 540
(2) Dont emprunts participatifs			



Etats financiers au 31/12/2025

Annexe





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **597 781** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 017 044** euros et un total **charges** de **978 597** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **38 447** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et notamment le règlement ANC N°2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

L'exercice clos est marqué par la première mise en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la Modernisation des états financiers et à la réforme du PCG obligatoirement applicable pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2025. Le changement de méthode comptable a été appliqué de manière prospective conformément aux dispositions du PCG.

L'application prospective du nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur la présentation des comptes de l'exercice clos ni sur la présentation des comptes comparatifs de l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Concessions, brevets et licences : 1 à 5 ans.
- Constructions : 20 à 50 ans.
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans.
- Installations et agencements divers : 5 à 10 ans.
- Outillage et matériel : 3 à 10 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans.
- Matériel de transport : 2 à 5 ans.
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Fond commercial

En cas de fond commercial inscrit à l'actif, l'entreprise considère que l'usage du fond commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fond commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.





Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	31 846					31 846
	Autres	30 000					30 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 846					61 846
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	374 174					374 174
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	233 246					233 246
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	607 420					607 420	
FINANCIERES	Participations	22					22
	Créances rattachées à des participations	197 001		5 992			202 994
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 016					8 016
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 039		5 992			211 032
TOTAL		874 305		5 992			880 297





Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	13 781	2 813		16 594
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 781	2 813		16 594
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	210 220	42 798		253 017
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	143 635	29 230		172 865
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	353 855	72 027		425 882	
TOTAL		367 636	74 840		442 476

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 315	9 315
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 315





Charges à payer (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 555	11 336	(1 781)	-15,71
Dettes fiscales et sociales	8 645	6 950	1 695	24,39
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	18 200	18 286	(86)	-0,47





Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	202 994	202 994	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 016	8 016	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 536	5 536	
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 732	15 732	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	288	288	
	Charges constatées d'avance	9 315	9 315	
TOTAL DES CREANCES		241 880	241 880	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	91 478	79 082	12 396	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	117 642	117 642		
	Personnel et comptes rattachés	21 010	21 010		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 063	8 063		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 536	4 536		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	234	234		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	37 127	37 127		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		280 090	267 694	12 396	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 533			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		96 827			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		37 127			





Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	232 302	35 941			268 244
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	35 941	(35 941)		38 447	38 447
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	279 244			38 447	317 690

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

279 244

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

279 244

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

38 447



2 LV

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 41 rue de la Braconne
Zone des Montagnes Ouest
16430 CHAMPNIERS

879953693 RCS ANGOULEME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 38 446,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 38 446,96 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 306 690,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

37 500,00 euros, soit 37,50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2024 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société CIRCE

Représentée par Madame Laura VIEIRA DA SILVA